

du fruit de ce qu'elle est attraicte (attirée ou, plus exactement, introduite) en iceluy, ce qu'il n'a fait, ou du moins que bien peu, jusques icy pour la grande cherté en laquelle celuy qui la faict luy seul l'a tenue, permettre à ceulx qui desjà l'ont entreprise et aultres qui la voudront entreprendre, par cy-après, de la pouvoir faire, à la charge d'y bien vacquer, et ce en conséquence des autres privilegeiges et libertez des foyres de ceste ville de Lyon. Et, à ces fins, a esté enjoint au secrétaire du Consulat, soubzigné (Jean Ravot), en expédier le présent acte, faict le quatriesme novembre mil cinq cent soixante-quatorze (1). »

(1) *Actes consulaires*, BB. 92.

D'après le désir exprimé par M. de Langardière, substitut du procureur impérial, à Nevers, je lui ai communiqué ce document pour servir à un travail qu'il devait soumettre à la Société savante de cette ville. Dans une lettre qu'il écrivait à ce sujet à M. l'archiviste Gauthier. M. de Langardière nous apprend qu'un ouvrage publié à Nevers, en 1590, constate que, dès cette époque, le duc Louis de Gonzague avait appelé dans la capitale du Nivernais des émailleurs, des verriers, des faïenciers, «*egregii artifices ftagidinae artis.*»—Des pièces inédites, recueillies par M. de Langardière, lui donnent à croire que les verriers de Nevers étaient un essaim sortide la verrerie de Lyon, avec lequel Jacques Sarade, le maître de la verrerie nivernaise, entretenait de fréquents rapports, à la fin du xv<sup>r</sup> siècle « J'ignore, » continue M. de Langardière, « d'où venaient les émailleurs en verre coloré ; mais la physionomie étrangère du nom des premiers que j'ai découverts, *Diède*, me porte à penser qu'ils étaient Italiens d'origine. Je ne saurais dire s'ils avaient fait leur première étape à Lyon. Quant aux faïenciers, ils venaient do Lyon, certainement, s

En fait de verreries, je n'ai à signaler que deux établissements de ce genre pour Lyon ; mais il est incontestable qu'il y en eut d'autres dans la ville. En 1511, le Consulat accorde une subvention de 100 livres à Mathieu de Carpel, pour servir à l'entretien de la manufacture